

**Sujet :** [!! SPAM] [INTERNET] Enquête publique-Voie de la Soule

**De :** Anne SERBIELLE <[REDACTED]>

**Date :** 21/09/2023 09:48

**Pour :** pref-amenagement@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Madame, Monsieur,

Dans l'incompréhension totale sur l'utilité d'un tel projet de route pour la commune d'Espes tant au niveau environnemental que sécuritaire, je tiens donc à vous faire part de ma vive opposition à celui-ci.

Nous vivons dans une ère dans laquelle les pouvoirs publics multiplient la création d'espaces verts, de zones de circulation apaisées, de pistes cyclables, dessinent des parcours de randonnée, développent la pratique des sports de pleine nature et ESPES est confronté à un projet qui vient à l'inverse de cela : BITUMER un tracé où nombreux marcheurs, vététistes de ttes générations fréquentent depuis des années.

De plus, ce projet ne se justifie pas au niveau sécuritaire avec 7 stops de prévus, une vitesse accentuée, des entrées de maisons...

Ainsi, à la vue de ces éléments, il serait préférable de renforcer la sécurité de la route existante (pas un ralentisseur à ce jour, installation d'1 radar...).

En conclusion, aménager la route départementale actuelle et renforcer l'attractivité de l'ancienne voie ferrée (voie verte pour piétons et mobilités douces, créations d'espace de repos ombragé, d'un parcours santé...) seraient plus en adéquation avec l'enjeu environnemental et les spécificités de notre joli village.

Ayant habité de nombreuses années entre la voie ferrée et la RD11 et attachée à l'avenir de mon village, je vous remercie de l'attention que vous porterez à cette requête.

Cordialement,

A.S